

Le chant des sirènes

Pourquoi les accords commerciaux régionaux ando-américains sapent-ils le développement durable et l'intégration régionale

Les accords de libre-échange conclus entre les Etats-Unis et le Pérou, la Colombie, ainsi que l'accord possible avec l'Equateur, ont été négociés avec la promesse de formidables opportunités d'accès au marché le plus riche du monde. Mais en réalité, ces accords vont avoir un impact dévastateur sur les conditions de vie des petits producteurs, sur la santé publique et sur la réglementation des investissements destinée à protéger l'intérêt général. Ils vont par ailleurs affaiblir les processus d'intégration et de coopération régionales existants. Les réglementations commerciales dans la région andine doivent donc être modifiées en profondeur afin que le développement redevienne une priorité.



Résumé

L'impasse dans laquelle se trouve le cycle de développement de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et le blocage des négociations sur l'Accord de libre-échange des Amériques (ALEA) ont conduit à la mise en œuvre des accords commerciaux bilatéraux. Leur objectif est de progresser rapidement et sans obstacle vers une libéralisation accrue des marchés des pays en développement, en consolidant les règles en matière de commerce et d'investissement qui bénéficient aux pays riches et aux multinationales.

Les accords de libre-échange entre les Etats-Unis et le Pérou, la Colombie et l'Equateur sont un pas supplémentaire dans cette direction. Une des raisons majeures qui a poussé les pays andins à entrer dans ces négociations était de maintenir les bénéfices commerciaux que leurs accordaient les Etats-Unis de façon temporaire depuis 1991 dans le cadre de sa politique d'éradication de la drogue.

Afin de pérenniser ces dispositions privilégiées, les pays andins ont accepté des concessions importantes qui pourraient affecter la durabilité de leurs politiques de développement et fragiliser le processus d'intégration dans lequel ils sont actuellement engagés avec les pays voisins.

Ayant analysé le texte des accords de libre-échange avec le Pérou et la Colombie, Oxfam est convaincue que les accords sur l'agriculture, la propriété intellectuelle et l'investissement pourraient avoir des conséquences sérieuses pour les petits fermiers, la santé publique et la réglementation des investissements.

En matière d'agriculture, les accords de libre-échange démantèlent les mécanismes de protection des produits agricoles qui sont vitaux pour la sécurité alimentaire et les conditions de vie des petits fermiers. Privé du système de fourchettes de prix et du pouvoir d'utiliser des mécanismes de sauvegarde, le secteur agricole est rendu vulnérable aux fluctuations du marché international et à la compétition déloyale des produits américains subventionnés.

Dans le domaine de la propriété intellectuelle, les Etats-Unis ont réussi à imposer de nouvelles mesures de protection particulièrement dures, telles que l'extension de la durée des brevets et l'utilisation exclusive des données expérimentales. Ces mesures renforceraient les droits de monopole des compagnies pharmaceutiques internationales et limiteraient la concurrence et l'accès à des médicaments génériques à un prix abordable dans les pays andins.

De la même façon, le chapitre sur l'investissement restreint la capacité des gouvernements andins à réglementer les investissements étrangers par une série de dispositions pénalisantes, telles que le principe de non-discrimination, des interdictions sur les prescriptions de performance à l'exportation, la reconnaissance de l'expropriation indirecte et l'acceptation de l'arbitrage international comme moyen de résolution des litiges.

Les accords de libre-échange andins ne sont donc pas de simples accords commerciaux avec les Etats-Unis: ils établissent des règles commerciales qui menacent les politiques de développement national à long

terme et affaiblissent les cadres de coopération intra-régionale existants. Il est donc nécessaire et urgent de contrer leur impact et de modifier substantiellement la direction qu'ils cherchent à imposer aux règles commerciales dans la région.

Dans le secteur agricole, les pays andins doivent garder le droit de décider s'ils veulent ou non établir des droits de douane sur les produits d'importance particulière pour la sécurité alimentaire, ainsi que le moment et la manière d'imposer ces droits. Par ailleurs, étant donné la concurrence déloyale découlant des subventions américaines, ils doivent conserver le droit de maintenir et d'appliquer des mécanismes de sauvegarde pour protéger leurs secteurs nationaux les plus vulnérables.

Face à l'extension des droits de propriété intellectuelle, les pays andins doivent conserver leur droit de mettre en œuvre les flexibilités prévues par l'OMC (Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle relatifs au commerce – ADPIC). Aucun accord de libre-échange ne devrait limiter le droit à la santé publique et l'accès de tous à des médicaments bon marché.

En matière d'investissement, les gouvernements andins doivent préserver leur pouvoir de réglementer et de surveiller les investissements étrangers. Cela inclut le droit d'imposer des prescriptions relatives à la teneur en produits nationaux des investissements étrangers, d'exclure le concept d'expropriation indirecte et de limiter la possibilité pour les investisseurs de contourner les lois et réglementations du pays d'accueil.

Enfin, en ce qui concerne le processus d'intégration régionale, les gouvernements et les mouvements de la société civile de la région veulent voir l'établissement de règles commerciales plus justes, à l'intérieur de cadres d'intégration régionale plus équitables, afin de permettre aux pays andins de compenser les asymétries existant dans leurs relations avec les pays développés et de fixer des priorités en matière de développement sans leur avenir mettre en danger.

© Oxfam International – mai 2006

Ce rapport a été rédigé par Patricia Amat. Oxfam remercie Josefa Rojas, Stephanie Weinberg, Natalia Solari et Susana Osorio pour leur assistance dans sa réalisation. Il fait partie d'une série de documents visant à contribuer au débat public sur les questions de développement et de politique humanitaire.

Le texte peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel: publish@oxfam.org.uk

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter advocacy@oxfaminternational.org ou visiter www.maketrade4fair.com.

La version complète de ce document est disponible en anglais et en espagnol à cette adresse: www.oxfam.org/en/policy/briefingpapers/pp060614_songs_sirene

Oxfam International est une confédération de 12 organisations qui travaillent ensemble dans plus de 100 pays pour trouver des solutions durables à la pauvreté et l'injustice: Oxfam Amérique, Oxfam Allemagne, Oxfam Australie, Oxfam-en-Belgique, Oxfam Canada, Oxfam Grande-Bretagne, Oxfam Hong Kong, Intermón Oxfam (Espagne), Oxfam Irlande, Novib Oxfam Pays-Bas, Oxfam Nouvelle Zélande et Oxfam Québec. N'hésitez pas à appeler ou écrire aux agences listées ci-dessous pour toute information complémentaire. Vous pouvez également vous rendre sur: www.oxfam.org/fr

<p>Oxfam America 26 West St., Boston, MA 02111-1206, USA Tél. : +1.617.482.1211 E-mail : info@oxfamamerica.org www.oxfamamerica.org</p>	<p>Oxfam Hong Kong 17/fl., China United Centre, 28 Marble Road, North Point, Hong Kong Tél. : +852.2520.2525 E-mail : info@oxfam.org.hk www.oxfam.org.hk</p>
<p>Oxfam Australia 156 George St., Fitzroy, Victoria 3065, Australia Tél. : +61.3.9289.9444 E-mail : enquire@oxfam.org.au www.oxfam.org.au</p>	<p>Intermón Oxfam (Spain) Roger de Llúria 15, 08010, Barcelona, Spain Tél. : +34.902.330.331 E-mail : info@intermonoxfam.org www.intermonoxfam.org</p>
<p>Oxfam-in-Belgium Rue des Quatre Vents 60, 1080 Brussels, Belgium Tél. : +32.2.501.6700 E-mail : oxfamsol@oxfamsol.be www.oxfamsol.be</p>	<p>Oxfam Ireland Dublin Office, 9 Burgh Quay, Dublin 2, Ireland Tél. : +353.1.672.7662 Belfast Office, 115 North St, Belfast BT1 1ND, UK Tél. : +44.28.9023.0220 E-mail : communications@oxfam.ie www.oxfamireland.org</p>
<p>Oxfam Canada 250 City Centre Ave, Suite 400, Ottawa, Ontario, K1R 6K7, Canada Tél. : +1.613.237.5236 E-mail : info@oxfam.ca www.oxfam.ca</p>	<p>Oxfam New Zealand PO Box 68357, Auckland 1032, New Zealand Tél. : +64.9.355.6500 (Toll-free 0800 400 666) E-mail : oxfam@oxfam.org.nz www.oxfam.org.nz</p>
<p>Oxfam Germany Greifswalder Str. 33a, 10405 Berlin, Germany Tél. : +49.30.428.50621 E-mail : info@oxfam.de www.oxfam.de</p>	<p>Oxfam Novib (Netherlands) Mauritskade 9, Postbus 30919, 2500 GX, The Hague, The Netherlands Tél. : +31.70.342.1621 E-mail : info@oxfamnovib.nl www.oxfamnovib.nl</p>
<p>Oxfam Great Britain Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, UK Tél. : +44.(0)1865.473727 E-mail : enquiries@oxfam.org.uk www.oxfam.org.uk</p>	<p>Oxfam Québec 2330 rue Notre Dame Ouest, bureau 200, Montréal, Québec, H3J 2Y2, Canada Tél. : +1.514.937.1614 E-mail : info@oxfam.qc.ca www.oxfam.qc.ca</p>

Secrétariat d'Oxfam International: Suite 20, 266 Banbury Road, Oxford, OX2 7DL, UK
Tél. : +44(0)1865.339100. E-mail : information@oxfaminternational.org. Web site: www.oxfam.org

Bureaux de plaidoyer d'Oxfam International:

Washington: 1100 15th Street NW, Ste. 600, Washington, DC 20005, USA
Tél. : +1.202.496.1170. E-mail : advocacy@oxfaminternational.org
Brussels: 22 rue de Commerce, 1000 Brussels, Belgium
Tél. : +322.502.0391. E-mail : advocacy@oxfaminternational.org
Genève: 15 rue des Savoises, 1205 Geneva, Switzerland
Tél. : +41.22.321.2371. E-mail : advocacy@oxfaminternational.org
New York: 355 Lexington Avenue, 3rd Floor, New York, NY 10017, USA
Tél. : +1.212.687.2091. E-mail : advocacy@oxfaminternational.org

Organisations liées à Oxfam :

Les organisations suivantes sont liées à Oxfam International :

Oxfam Japan Maruko bldg. 2F, 1-20-6, Higashi-Ueno, Taito-ku, Tokyo 110-0015, Japan
Tél. : + 81.3.3834.1556. E-mail : info@oxfam.jp Web site: www.oxfam.jp
Oxfam India B55, First Floor, Shivalik, New Delhi, 1100-17, India
Tél. : + 91.11.26693 763. E-mail : info@oxfamint.org.in Web site: www.oxfamint.org.in

Membres observateurs d'Oxfam:

Les organisations suivantes ont actuellement un statut de membres observateurs auprès d'Oxfam International et travaillent à l'obtention d'une possible affiliation complète :

Agir ici (France) 104 Rue Oberkampf, 75011 Paris, France
Tél. : + 33.1.56.98.24.40. E-mail : agirici@agirici.org Web site: www.agirici.org
Fundación Rostros y Voces (México) Alabama No. 105 (esquina con Missouri), Col. Nápoles, C.P. 03810 México, D.F.
Tél./Fax : + 52.55.687.3002. E-mail : correos@rostrosyvoces.org Web site: www.rostrosyvoces.org